

	Groupement d'Employeurs Badminton du Grand Est	
	EDUCATEUR SPORTIF GEBADGE « 55/54 »	
Fiche de Poste		Créée le : 13-mai-22

1- RAISON D'ETRE DE L'EMPLOI

- > Le GEBADGE dispose d'un projet de développement du badminton, placé sous la responsabilité du conseil d'administration du GE et de son président, composé de plusieurs axes :
 - Répondre aux attentes des licenciés (jeunes et adultes) des clubs membres.
 - Développer le Parcours de Performance Fédéral (PPF).
 - Formation de l'ensemble des acteurs.
 - Stratégie de professionnalisation et d'emploi.
 - Stratégie d'influence et rayonnement du badminton.
 - Stratégie financière.

2- POSITIONNEMENT DANS LA STRUCTURE

- > 2.1 Positionné(e) sur un secteur géographique autour des départements 55 et du 54.
- > 2.2 Responsable politique et hiérarchique direct : président du GEBADGE et responsable du GEBADGE.
- > 2.3 Travaille avec : tous les élus du groupement, les salariés de la ligue et du GEBADGE, les structures adhérentes membres.

3- DESCRIPTION DU POSTE

- > 3.1 Responsabilités :
 - Participer de manière active à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan d'animation des secteurs du 55 et du projet sportif du comité 55, au développement et à la structuration des clubs pour lesquelles le salarié a été mis à disposition.
 - Participer de manière active à la politique sportive des structures membres.
 - Assurer un suivi et une présence sur les compétitions auxquelles les structures souhaitent participer.
- > 3.2 Activités principales :
 - Animer et entraîner sur des créneaux de clubs, des actions départementales ou de Ligue.
 - Assurer un suivi lors des compétitions des clubs et du comité.
 - Coordonner une équipe technique de club le cas échéant et encadrer les stages.
 - Accompagner et aider à la structuration des EFB.
 - Accompagner, soutenir et conseiller les clubs dans la mise en œuvre de leur projet associatif.
 - Coordonner les projets scolaires et assurer les passerelles avec les clubs.
- > 3.3 Activités secondaires :
 - Participer ponctuellement à certaines actions transversales.
 - Assurer une représentation au sein des structures membres.
 - Participer aux manifestations.
- > 3.4 Actions prospectives :
 - Mettre à jour ses connaissances en matière de vie associative.
 - Mettre à jours ses connaissances tactico-techniques.
 - Mettre à jour ses connaissances en matière de gestion de projet systémique.

4- DIMENSION

- > 4.1 Relations en interne : avec les élus du conseil d'administration, avec les salariés, avec le responsable du GE, avec les dirigeants des clubs.
- > 4.2 Relations en externe : avec les établissements scolaires, avec les clubs de la Région Grande Est, avec les acteurs de la Ligue du Grand Est de Badminton
- > 4.3 Autonomie technique : doit exercer sa mission sous la responsabilité du coordonnateur technique et responsable.

5- PROFIL

- > 5.1 Savoirs : fonctionnement associatif, organisation du sport en France, méthodologie de gestion de projets, notions de politiques territoriales, connaissance du réseau fédéral, connaissance du badminton.
- > 5.2 Savoir-faire : accompagnement des dirigeants, conduite de réunions, utilisation des outils de bureautique.
- > 5.3 Savoirs être : capacités d'analyse, d'adaptation et d'innovation.
- > 5.4 Résultats attendus :
 - Répondre aux attentes de tous les publics.
 - Développer les compétences nécessaires au projet.
 - Maîtriser les coûts de fonctionnement.
- > 5.5 Qualités personnelles requises : sens de l'organisation, esprit de synthèse, goût pour le travail en équipe, intérêt marqué pour la pratique sportive.

6- CONDITIONS D'ACCES A L'EMPLOI

- > 6.1 Niveau d'étude : pas d'exigence particulière.
- > 6.2 Diplômes ou certifications souhaités : DEJEPS (ou en formation)
- > 6.3 Expérience professionnelle : souhaitée.
- > 6.4 Divers : mobilité (déplacements en proximité et sur le territoire régional possible), disponibilité (possibilité de travail le week-end), permis B et avoir un véhicule.

7- CONDITIONS DE TRAVAIL

- > 7.1 Salaire brut mensuel : selon expérience
- > 7.2 Type de contrat : CDI
- > 7.3 Temps de travail : 1582 heures annualisées.
- > 7.4 Positionnement conventionnel : Convention collective du sport / groupe 2 minimum
- > 7.5 Possibilité de déplacement sur l'ensemble du territoire régional
- > 7.6 Affectation géographique : domicile en télétravail et structures membres dans les départements 55 et 54.

8- CONTACT

- > Transmettre votre candidature (CV et lettre de motivation) jusqu'au 04/06/2022 à Fischer Vincent : vincent.fischer@lgebad.com